

A close-up photograph of a person's legs in camouflage pants and grey gaiters, holding a small, fluffy brown bird in a snowy forest. The bird is held in the person's hand, and its wings are slightly spread. The background is a blurred winter scene with snow and bare trees.

L'ABC DE LA CHASSE AU PETIT GIBIER



Sépaq

L'automne est une saison qui éveille les passions chez les chasseurs. Avec la forêt qui se transforme, les mordus de chasse affluent pour mettre la main sur de précieux trophées. Mais pour quelqu'un qui n'a jamais expérimenté cette activité en nature, ce n'est pas toujours facile de savoir par où commencer. La pratique de la chasse au petit gibier est une magnifique porte d'entrée pour ceux qui veulent s'initier. Voici quelques conseils qui vous permettront de faire vos premières armes en tant que chasseur.

ORGANISEZ VOTRE JOURNÉE DE CHASSE

Choses essentielles à apporter avec vous

HABILLEMENT

- Vêtements adaptés aux conditions météo
- Vêtements de pluie
- Casquette, tuque et gants
- Bottes de marche
- Dossard orange réglementaire

MATÉRIEL

- Arme à feu
- Munitions
- Permis de chasse
- Droit d'accès pour la chasse dans les réserves fauniques
- Trousse de premiers soins

DIVERS

- Carte du territoire
- Sac pour le transport du gibier
- Couteau, corde et boussole
- Nourriture
- Eau

CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE CHASSER

La chasse au petit gibier est considérée comme l'activité par excellence pour initier les jeunes et les moins jeunes à la chasse. Il est toutefois essentiel de connaître les règles sur la chasse sportive au Québec avant de pratiquer cette activité.

À savoir :

- Tout résident du Québec qui désire s'adonner à la chasse doit d'abord obtenir un **certificat du chasseur**. Le certificat s'obtient après avoir suivi et réussi la formation prévue selon la catégorie d'arme que l'on souhaite utiliser. Pour plus d'information ou pour vous inscrire à un cours, visitez le www.fedecp.com.
- De plus, toute personne qui souhaite chasser avec une arme à feu doit se conformer à la *Loi sur les armes à feu* du gouvernement fédéral. Celle-ci oblige à être titulaire d'un **permis de possession et d'acquisition (PPA) d'armes à feu**, à moins d'être sous la surveillance directe de la personne majeure qui prête l'arme.
- Le résident qui a obtenu son certificat du chasseur peut se procurer le **permis de chasse** requis selon l'espèce de gibier recherchée. On se procure un permis de chasse auprès des agents autorisés de vente de permis ou en ligne.
- On doit toujours chasser en vertu d'un permis, que ce soit le sien ou, pour la chasse au petit gibier, celui de son conjoint ou de sa conjointe. Pour tout type de chasse, les jeunes de 12 à 17 ans et les étudiants de 18 à 24 ans peuvent chasser en vertu du permis d'un adulte. Le quota sera alors celui d'un seul permis.
- **Tout résident âgé de 12 ans et plus peut s'initier avant d'être certifié.** Il est en effet possible de goûter à cette activité en compagnie d'un résident âgé d'au moins 25 ans et titulaire du certificat approprié pour l'arme utilisée. Cette possibilité est offerte à toutes les chasses, pour une seule année. Pour obtenir un permis d'initiation, informez-vous auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

QU'EST-CE QUE LA CHASSE AU PETIT GIBIER ?

Au Québec, la chasse au petit gibier se pratique tout au long de l'année, selon les espèces ciblées. L'appellation « petit gibier » regroupe une vingtaine d'espèces, du coyote à la marmotte, en passant par la corneille et le lagopède.

Il est important de vérifier la réglementation qui s'applique selon l'espèce chassée. Par exemple, la chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier, tels que la Bécasse d'Amérique, les oies et les canards, nécessite d'obtenir un permis fédéral, en plus du permis de chasse provincial.

Il est possible de télécharger gratuitement l'application mobile « Zone chasse » développée par la FédéCP (Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs) afin d'avoir plus d'information sur la réglementation, les espèces chassées, les techniques de chasse et bien plus encore.



Bécasse d'Amérique



Lièvre d'Amérique

Bien que l'appellation « perdrix » soit commune au Québec, la perdrix grise, originaire d'Europe, est la seule vraie perdrix qui soit chassée au Québec.



Perdrix grise

LA CHASSE À LA GÉLINOTTE HUPPÉE ET AU TÉTRAS DU CANADA

La Gélinotte huppée et le Tétrás du Canada sont les espèces les plus recherchées lors de la pratique de la chasse au petit gibier dans les réserves fauniques gérées par la Sépaq.

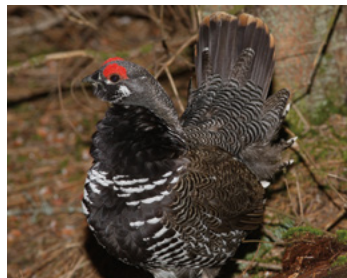
- Cette chasse se déroule généralement de la mi-septembre à la mi-janvier, mais c'est durant le mois d'octobre qu'elle est la plus pratiquée.
- La période de chasse commence une demi-heure **avant** le lever du soleil et se termine une demi-heure **après** le coucher du soleil.
- La **limite de prises** pour ces espèces est de **cinq par jour**, et la **limite de possession** est de **15 en tout temps et en tout lieu**, que ce soit sur le lieu de chasse, sur la route ou à la maison*.

Les sections suivantes vous aideront à distinguer ces deux espèces et à connaître leurs habitats de prédilection.

* Sous réserve de modification.



Gélinotte huppée



Tétrás du Canada

SAVOIR RECONNAÎTRE ET DÉBUSQUER UNE GÉLINOTTE HUPPÉE

La Gélinotte huppée tire son nom de la crête de plumes sur sa tête. Son bec est court et fort, ses ailes sont courtes et arrondies et elle présente une queue en éventail. Sa coloration peut prendre deux formes : plutôt brun-roux ou gris-brun.

Le mâle est généralement plus gros que la femelle, et les plumes de sa collerette et de sa queue sont plus longues.

Le mâle a également une **bande noire continue** près du bout de sa queue, alors que la femelle a une **bande discontinue**.

Taille moyenne :

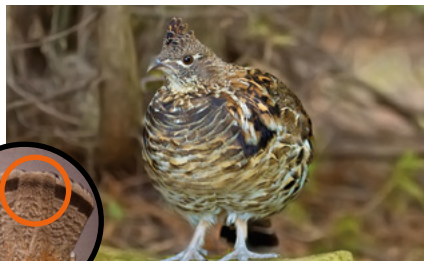
40 à 48 cm (soit entre le pigeon et la poule)

Poids moyen :

Mâle - 620 g ; femelle - 530 g



Gélinotte huppée mâle



Gélinotte huppée femelle

SAVOIR RECONNAÎTRE ET DÉBUSQUER UNE GÉLINOTTE HUPPÉE (*suite*)

Habitat

On retrouve la Gélinotte huppée principalement dans les jeunes forêts feuillues et mixtes, tout particulièrement à la lisière des forêts, dans les clairières, les ravins ainsi que sur les rives des cours d'eau bordées d'aulnes ou de saules. La gélinotte est sédentaire et généralement solitaire. On peut toutefois observer les femelles en compagnie de leurs petits jusqu'à l'automne; elles sont d'ailleurs très protectrices. En hiver, les individus se rassemblent en petits groupes pour se nourrir dans les arbres.

Surveillez également les bordures de chemin, particulièrement tôt le matin lorsque le soleil réchauffe le sol.

Alimentation

En automne et en hiver, elles se nourrissent principalement de bourgeons d'arbres feuillus et de petits fruits.



SAVOIR RECONNAÎTRE ET DÉBUSQUER UN TÉTRAS DU CANADA

Le Tétrás du Canada a un bec court et fort, des ailes courtes et arrondies et une queue en éventail. Ses pattes sont partiellement emplumées. Son plumage est finement rayé.

Le mâle est généralement plus foncé que la femelle, avec la gorge et la poitrine noires bordées de blanc, et est reconnaissable par une excroissance de peau rouge au-dessus de l'œil appelée **caroncule**. Le plumage de la femelle est irrégulièrement rayé de noir, gris, roux et blanc.

Taille moyenne :

38 à 43 cm (un peu plus petit qu'une gélinotte)

Poids moyen :

Mâle - 490 g; femelle - 455 g

Caroncule



Tétrás du Canada mâle



Tétrás du Canada femelle

SAVOIR RECONNAÎTRE ET DÉBUSQUER UN TÉTRAS DU CANADA *(suite)*

Habitat

On trouve le Tétrás du Canada dans les forêts de conifères, notamment d'épinettes noires et de sapins baumiers, avec des sous-bois denses, ainsi que dans les tourbières. Cet oiseau est reconnu pour être très peu farouche, même à l'approche de chasseurs. La femelle peut toutefois être agressive si ses petits sont encore sous sa protection. Comme la gélinotte, les tétras sont plutôt solitaires, sauf l'hiver où ils forment de petits groupes.

En toute saison, on peut facilement observer cet oiseau le long des routes ou perché dans les arbres.

Alimentation

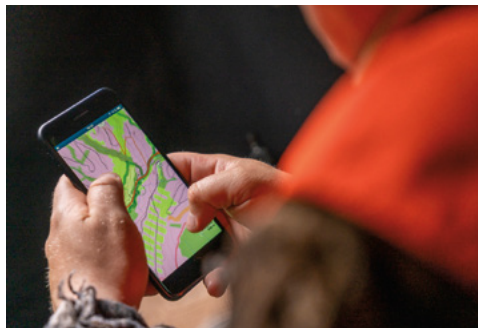
En automne et en hiver, les tétras se nourrissent principalement de bourgeons et d'aiguilles de conifères, particulièrement l'épinette blanche et le mélèze laricin.



OUTILS CARTOGRAPHIQUES

Les adeptes de la chasse le savent très bien : la bonne connaissance du territoire est l'un des facteurs clés pour mettre la main sur le gibier convoité. Si vous pratiquez la chasse au petit gibier sur le territoire d'une des réserves fauniques gérées par la Sépaq, sachez que plusieurs outils sont à votre disposition, notamment :

- Des **cartes sur papier** des différents secteurs de chasse par établissement ;
- Des **fichiers KML** (Google Earth) et **IMG** si vous possédez un GPS ;
- Des **cartes gratuites géoréférencées pour votre cellulaire** afin de connaître votre position en tout temps, même sans signal, grâce à l'application mobile **Avenza Maps**. Pour lire une de nos cartes grâce à Avenza Maps, il suffit de télécharger l'application sur votre cellulaire, puis de trouver la carte voulue à partir du Mapstore de l'application.



Consultez les cartes disponibles gratuitement sur Avenza Maps pour identifier les peuplements forestiers selon les préférences de l'espèce chassée !

TYPES DE CHASSE

L'accessibilité du territoire fait aussi partie des facteurs qui facilitent la pratique de cette activité. Les chemins forestiers des réserves fauniques ont comme avantage de permettre les déplacements à pied, à vélo, en voiture et même en VTT (selon les établissements).

La chasse en véhicule motorisé permet de couvrir un plus grand territoire, alors que la chasse réalisée à pied ou à vélo permet d'être plus attentif à l'environnement qui vous entoure. La vitesse suggérée en véhicule motorisé est de 5 à 6 km/h. Toutefois, il est obligatoire de descendre du véhicule avant de faire feu.

Consultez le site Web de la Sépaq pour connaître les types de chasse autorisés dans chacune des réserves fauniques.



LES ARMES À FEU ET LES MUNITIONS

La chasse au petit gibier est généralement pratiquée à l'aide d'une arme à feu, mais on peut aussi s'y adonner avec un arc ou une arbalète.

Fusils

- Les fusils de calibre .410, 20, 28 ou 12 avec cartouches à grenailles d'un diamètre de 5,6 mm ou plus petit.

Le fusil de petit calibre est préférable pour le débutant, tant pour le confort (poids et puissance de recul) que pour la technique de tir.

L'utilisation de grenailles non toxiques (ne contenant pas de plomb) est à privilégier afin d'empêcher que le plomb se retrouve dans l'environnement, particulièrement à proximité des plans d'eau.



Fusil



Carabine



Arme à air comprimé

Carabines

- Les carabines avec cartouches à percussion latérale (calibre .22 et .17);
- Les armes à air comprimé de calibre .177 (4,5 mm) ou .22 (5,5 mm), développant une vitesse d'au moins 152,4 m/s (500 pi/s).

L'utilisation de la carabine demande plus d'entraînement afin de tirer et de viser correctement, car le projectile a une portée beaucoup plus grande.

Pour le petit gibier, le calibre .22 est plus approprié.

LES ARMES À FEU ET LES MUNITIONS (suite)

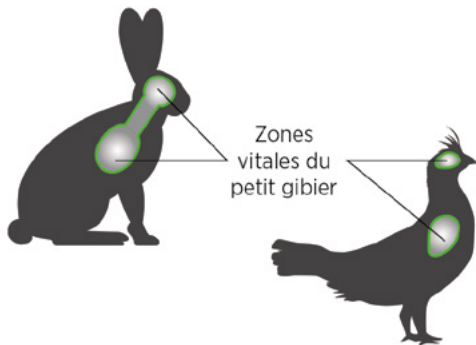
Avant votre première sortie de chasse, il est important de vous entraîner au tir sur des cibles fixes ainsi que sur des cibles mouvantes, comme le tir au pigeon d'argile qui imite un oiseau en vol.

Avant de faire feu, posez-vous toujours ces questions :

- Est-ce que l'espèce ciblée est bien identifiée ?
- Est-ce qu'elle est bien placée et à une distance raisonnable ?
- La ligne de tir est-elle dégagée ?
- Dans cette situation, mon tir est-il légal et sécuritaire ?

Si vous avez répondu oui à toutes ces questions, vous pourrez alors viser la zone vitale du gibier ciblé.

En fonction de la puissance de votre arme, la zone vitale peut représenter la tête, le cou ou la région du cœur et des poumons.



Faites toujours preuve d'une très grande prudence et du respect des règles de la manipulation et du transport de vos armes.

COMMENT PRÉPARER ET CONSERVER LE GIBIER RÉCOLTÉ

Contrairement au gros gibier, la préparation du petit gibier est très simple et ne requiert pas l'expertise d'un professionnel. Il est toutefois fortement conseillé de porter des gants à usage unique lors de la manipulation et de l'éviscération, puis de se laver les mains ainsi que tous les instruments ayant servi à ces tâches. L'éviscération, ou retrait des organes internes, doit se faire le plus rapidement possible après la mort de l'animal.

Voici une technique simple et rapide pour éviscérer une gélinotte ou un tétaras :

1. Posez l'oiseau dos au sol et placez vos pieds de chaque côté du corps, sur les ailes ouvertes ;
2. Agrippez fermement les pattes et tirez-les vers vous, ce qui entraînera les viscères, le cou et la tête du gibier ;
3. Il ne reste plus qu'à retirer les ailes et les plumes résiduelles.

Vous pourrez alors choisir l'une des options suivantes :

- Cuire et consommer la viande fraîche ;
- La conserver 48 heures maximum au réfrigérateur entre 0 °C et 4 °C ;
- La conserver au congélateur à -18 °C pour une durée maximale de trois à quatre mois.



En panne d'inspiration ? Consultez la section blogue du site Web de la Sépaq pour trouver des recettes mettant à l'honneur le petit gibier !

L'ÉTHIQUE DU CHASSEUR

La pratique de la chasse va bien au-delà du prélèvement d'un animal. Le comportement éthique d'un chasseur doit être appliqué à toutes les étapes, de la préparation de l'activité jusqu'à la consommation de la viande.

1. Soyez respectueux de l'environnement, du gibier et du territoire

Gardez un environnement propre en rapportant vos cartouches vides et vos déchets. Assurez-vous de bien identifier le gibier avant de faire feu et éviscerez-le rapidement pour éviter toute perte de viande.

2. Respectez la réglementation en vigueur

Le chasseur doit connaître et respecter les lois et les règlements en tout temps. Il a la responsabilité de s'informer pour connaître les règles précises qui s'appliquent à la période, aux lieux et à l'activité de chasse qu'il pratique.

3. Adoptez en tout temps une attitude sécuritaire

Le maniement des armes à feu n'est pas à prendre à la légère. Lors de vos déplacements en véhicule, assurez-vous que l'arme est déchargée (vide de toute munition). Lorsque vous marchez, le cran de sûreté de votre arme doit être enclenché et le canon pointé vers le sol. Ne pointez jamais votre arme vers quelqu'un.

4. Considérez les autres utilisateurs du territoire

Le partage du territoire est essentiel lors de la pratique de la chasse au petit gibier. Par exemple, assurez-vous de ne pas bloquer l'entrée des sentiers avec votre véhicule et respectez la quiétude des lieux.

N'oubliez pas d'enregistrer vos captures à la fin de votre journée de chasse! Ces données sont essentielles pour assurer une saine gestion des espèces.



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

Un grand merci à la FédéCP pour sa collaboration
dans la réalisation de ce document.



1 800 665-6527 | sepaq.com

Mentions de sources : Émile David, Picasa,
Samuel Marlin / Oiseaux.net, Steve Deschênes, Julie Audet